

Assurance vie et PER : les frais d'entrée disparaissent enfin !



Le Revenu a identifié dix nouveaux contrats ou nouvelles politiques tarifaires offrant une gratuité des frais d'entrée. (© Shutterstock)

Bonne nouvelle pour les épargnants, l'absence de frais sur versement sur les contrats d'assurance vie ou les plans d'épargne retraite (PER) devient la nouvelle norme. Le Revenu a repéré pour vous les bons plans à saisir parmi les nouvelles offres et promotions proposant des frais d'entrée à 0%.

Pour attirer les épargnants qui, depuis le début de l'année 2023, ont tendance à délaisser l'assurance vie, les assureurs misent de plus en plus sur la gratuité des frais sur versement (appelés aussi frais d'entrée).

Rappelons que les frais sur versement, s'ils existent, sont payés à chaque dépôt d'argent sur votre assurance vie ou votre plan d'épargne retraite (PER). Concrètement, si vous placez 1.000 euros sur un contrat dont les frais d'entrée sont de 3%, seuls 970 euros sont réellement investis. Il faut donc attendre un à deux ans pour récupérer sa mise et commencer à générer des gains.

Les courtiers en ligne, pionniers de la gratuité

Cette pratique du 0% de frais d'entrée, généralisée par les courtiers internet au début des années 2000, s'étend aujourd'hui à la plupart des acteurs. Et c'est une très bonne nouvelle pour les épargnants ! En effet, la grande majorité des nouveaux contrats d'assurance vie ou plans d'épargne retraite (PER) lancés ces derniers mois n'appliquent aucun frais d'entrée. De même, plusieurs acteurs historiques ont récemment effectué un virage à 180 degrés en changeant de politique tarifaire sur toute leur

gamme en passant à 0% de frais sur versement. Cependant, en contrepartie, soyez vigilant sur les frais de gestion qui ont tendance à augmenter.

Enfin, les opérations promotionnelles sans frais d'entrée sur l'assurance vie se multiplient et s'étalent sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Plus besoin de négocier avec votre conseiller, il vous accordera d'office la ristourne !

Sachez que même sans campagne promotionnelle, les frais sur versement mentionnés dans les conditions générales du contrat ou sur la fiche récapitulative des frais sont des frais «maximums», généralement négociables.

Dix contrats sans frais d'entrée

Pour vous guider dans vos choix, *Le Revenu* a identifié dix nouveaux contrats ou nouvelles politiques tarifaires offrant une gratuité des frais d'entrée.

Ampli Mutuelle : après **Ampli-PER Liberté** sans frais d'entrée, la mutuelle propose depuis début 2023 une assurance vie 100% fonds en euros, **Ampli-Assurance Vie (Trophée d'Or 2023)**, accessible également sans frais d'entrée. Son rendement 2023 devrait réserver une bonne surprise.

Assurancevie.com : le courtier en ligne (Trophée d'Or 2023 pour ses contrats **Évolution vie** et **Évolution PER**) a obtenu l'exclusivité sur Internet de BNP Paribas Cardif et a lancé **Lucya Cardif**, une assurance vie sans frais d'entrée également, dotée de deux fonds en euros et de pas moins de 2 300 unités de compte !

Corum : lancé cet automne, **PERLife**, le PER de Corum, suit les traces de l'assurance vie **Corum Life (Trophée d'Or 2023)** en pratiquant la gratuité totale sur les frais sur versement... et même sur les frais de gestion sur les unités de compte ! Seul le fonds en euros, limité à 25% du contrat, supporte des frais de gestion réduits à 0,60%.

La Carac : la mutuelle a changé de politique tarifaire dès 2021 en basculant sa nouvelle gamme de contrats vers le 0% de frais d'entrée, y compris le contrat **Carac Épargne Protection** et son PER individuel, **Trophées d'Or 2023**. Les frais de gestion sont passés à 0,90%.

La France Mutualiste : la mutuelle a banni, depuis le 1er septembre 2023, les frais d'entrée sur l'ensemble de ses contrats d'assurance vie (comme **Actépargne 2, Trophée d'Or 2023**) et de retraite comme **LFM Per'Form** ou la retraite mutualiste du combattant (**RMC**).

MAAF : le contrat d'assurance vie **Winalto** et le PER **Winalto Retraite** (tous deux **Trophées d'Or 2023**) bénéficient d'une campagne promotionnelle à 0% de frais d'entrée jusqu'au 31 décembre 2023.

MACSF : la mutuelle réalise régulièrement des campagnes promotionnelles de frais sur versement à 0% pour tous les supports de ses contrats **RES Multisupport** et **RES Retraite (Trophées d'Or 2023)**. La promotion en cours à 0% baptisée «offres spectaculaires» s'arrête le 22 décembre 2023.

MIF : pour son contrat **Compte Épargne Libre Avenir**, la MIF applique désormais 0% de frais sur versement, y compris sur le fonds en euros. Cependant, le versement doit comprendre au moins 20% d'unités de compte.

Placement-direct.fr : doublement primé par Le Revenu en 2023, le courtier en ligne reste fidèle au 0% de frais d'entrée avec ses deux nouveautés : Placement-direct Retraite ISR, un second PER assuré par l'UMR, et Placement-direct Vie Euro+, un contrat 100% en fonds en euros qui prévoit un taux net de 4% en 2023.

ProBTP : l'ensemble des contrats d'assurance vie et des PER de ProBTP, assurés par SAF BTP Vie (y compris Multisupport Confiance, Trophées d'Or 2023) font l'objet d'une offre promotionnelle à 0% sur les frais sur versement jusqu'au 1^{er} décembre 2023.

Yomoni : comme pour son PER compte-titres Yomoni Retraite et son contrat Yomoni Vie (Trophées d'Or 2023), pas de frais d'entrée sur Yomoni Retraite Plus, son nouveau PER assurantiel qui combine fonds en euros, ETF, immobilier et actifs non coté.

Pour rappel, voici les contrats d'assurance vie et PER récompensés d'un Trophée d'Or du Revenu en 2023 et qui pratiquent 0% de frais d'entrée tout au long de l'année :

Assurance vie :

Actépargne 2, Ampli-Assurance Vie, Boursorama Vie, Carac Épargne Protection, Compte Épargne Libre Avenir, Corum Life, Évolution Vie, Fortuneo Vie, Kaori.vie, Linxea Avenir 2, Meilleurtaux Liberté Vie, Mon Petit Placement Vie, Multisupport Confiance, Patrima Premium, Placement-direct Vie, Titres@Vie et Yomoni Vie.

Plan d'épargne retraite :

Ampli-Per Liberté, Asac-Fapès PER, Évolution PER, Linxea Spirit PER, Matla, MIF PER Retraite, PER Individuel Carac, PER Placement-Direct, Suravenir PER, Titres@PER et Yomoni Retraite.